

ODD 10

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE.



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE.

L'ODD 10 appelle les pays à adapter leurs politiques et législations afin d'accroître les revenus des 40 % des plus pauvres ainsi que de réduire les inégalités salariales qui seraient basées sur le sexe, l'âge, le handicap, l'origine sociale ou ethnique, l'appartenance religieuse.

Malgré la prospérité croissante au niveau mondial, **l'écart entre les plus riches et les plus pauvres** continue de se creuser : **1 % de la population mondiale capte la moitié des richesses.**

Cette inégalité grandissante menace la cohésion sociale et la persistance d'inégalités fortes pourraient empêcher l'atteinte des Objectifs de développement durable dans leur ensemble, comme l'élimination de l'extrême pauvreté, la promotion d'un travail décent et l'accès à une éducation de qualité.

L'ODD 10 cible **l'amélioration de l'égalité des chances**, en adoptant des lois et en menant des politiques qui garantissent une amélioration durable des conditions de vie de tous.

Il s'agit évidemment d'**assurer une plus grande égalité entre les pays**, et de mobiliser les financements nécessaires pour accompagner le développement des pays les plus pauvres.





LES 10 CIBLES DE L'ODD 10 :

10.1 : Évolution des revenus des plus pauvres

D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.

10.2 : Autonomisation et intégration

D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

10.3 : Égalité des chances

Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

10.4 : Politiques publiques ciblées au service de l'égalité

Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

10.5 : Réglementation de la finance

Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles.

10.6 : Gouvernance internationale

Faire en sorte que les pays en

développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes.

10.7 : Migrations

Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées.

10.a : Traitement spécial et différencié

Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce.

10.b : Aide publique au développement

Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, pour les États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux.

10.c : Coûts de transaction

D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les couloirs de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 %.



Le contexte en France

D'après l'observatoire des inégalités, en 2023, le pays comptait plus de 4.8 millions de pauvres, gagnant moins de 940 euros mensuels (soit 50% du salaire médian). Près de 8% de la population française vivrait donc sous ce seuil de pauvreté, et ce, pour les données 2020, soit avant la crise sanitaire et la crise de l'inflation qui a durement frappé les ménages les moins aisés.

Ce constat est d'autant plus alarmant qu'à l'autre bout de l'échelle, les 1% les plus riches, soit plus de 600 000 personnes, gagnent près de 7200 euros par mois après impôts. L'écart est donc immense, puisque les 1% les plus riches gagnent en France près de 8 fois plus que pratiquement 5 millions de pauvres.

La France est également très marquée par **l'impact des inégalités sociales sur le parcours scolaire et professionnel** (voir ODD 4). Selon les données du ministère de l'Éducation nationale 41% des enfants de cadres supérieurs, chefs d'entreprises et professions libérales, ont un diplôme de niveau bac + 5, contre 4% pour les enfants d'ouvriers non qualifiés, dont 60% sortent du système scolaire avec un diplôme inférieur au bac ou sans diplôme.

Certaines mesures réglementaires tentent d'enrayer ces inégalités. Par exemple, **la loi du 24 juin 2016** visant à lutter contre la discrimination à raison de la précarité sociale cherche à assurer l'effectivité des droits des personnes en situation de pauvreté.

Pour autant, la France est encore et toujours marquée par les inégalités. Qu'elles soient sociales et économiques, environnementales, territoriales, de santé ou générationnelles, **les inégalités continuent de peser sur la société française** (*rapport de l'Observatoire des Inégalités*).

Les inégalités vécues par certaines communautés (femmes, communautés LGBT, personnes réfugiées/immigrées...) ont été démultipliées.

La France connaît par ailleurs de **grandes inégalités territoriales**, en métropole et tout particulièrement entre les territoires métropolitains et les territoires d'outre-mer.

En matière de coopération et de solidarité internationale, **la loi du 4 août 2021** de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales **renforce l'engagement de la France pour contribuer à la réalisation des ODD**. La loi prévoit d'augmenter l'aide publique au développement à 0,55% du revenu national brut d'ici 2022 (contre 0,37% en 2017). Elle définit des priorités géographiques et sectorielles et renforce les partenariats avec 18 pays africains et Haïti. Elle revoit aussi le pilotage de l'aide au développement.





Les interactions clés de l'ODD 10 avec les 16 autres ODD

Avec l'ODD 1

Réduction de moitié de la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffrent de pauvreté sous tous ses aspects ; faire en sorte que tous aient accès aux services de base.

Avec l'ODD 3

Accès à une couverture sanitaire universelle, des services de santé essentiels, à des médicaments et vaccins sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.

Avec l'ODD 4

Accès à l'éducation pour tous et toutes.

Avec l'ODD 5

Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique ; assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats.

Avec l'ODD 8

Dynamiser les acteurs du territoire ; mobiliser les acteurs économiques ; stimuler l'aide publique pour le développement.



Comment les entreprises en faveur de la réalisation de l'ODD 10 ?

Des grands groupes internationaux et l'OCDE ont créé une coalition pour que les entreprises s'engagent à lutter contre les inégalités. Parmi les entreprises françaises signataires : Michelin, Accenture, Danone, BNP Paribas, etc...

Les engagements reposent sur trois principaux piliers, à mettre en œuvre dans une dynamique de partenariat public-privé pour :

- Faire progresser le respect des droits humains dans les opérations et la chaîne de valeur
- Créer des lieux de travail inclusifs
- Renforcer l'inclusion sur toute la chaîne de valeur des entreprises et dans l'écosystème commercial

<https://www.b4ig.org/the-pledge/>





Quelques ressources

Les inégalités persistent en France en 2023 et fracturent la société

<https://youmatter.world/fr/inegalites-france-2023-chiffres-fracture-sociale/#:~:text=1%20-%205%20millions%20de%20pauvres,50%25%20du%20salaire%20m%C3%A9dian>)

<https://www.alternatives-economiques.fr/publication/inegalites-france/040001111346-00066314.html>

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/05/30/dix-graphiques-qui-illustrent-les-inegalites-en-france_5136168_4355770.html

<https://www.ess-europe.eu/fr/publication/en-france-les-inegalites-sociales-se-creusent-encore-quel-bilan-en-2021>

<https://www.gouvernement.fr/action/strategie-contre-la-pauvrete>

Synthèse ODD 10 :

<https://fonda.asso.fr/ressources/fiche-odd-ndeg10-inegalites-reduites>



Les acteurs spécialisés

Observatoire des inégalités -

<https://www.inegalites.fr/>

Oxfam -

<https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/les-solutions-doxfam-pour-lutter-contre-les-inegalites/>

